

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance de Conseil ordinaire tenue le 6 août 2012

Procès verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, tenue le 6 août 2012 à 20 : 00 heures, à la salle du Conseil, au 300, rue Saint-Patrice à Sherrington et à laquelle sont présents :

Monsieur André Giroux, Maire  
Messieurs les conseillers Louis Beaulieu, Maurice Leclair, Jules Lestage et Éric Beaudin.

Est aussi présente Madame Francine Fleurent, directrice générale et secrétaire trésorière.

Absence : Madame la conseillère Danielle Coallier et Monsieur le conseiller Jacques Boyer.

**2012-08-414      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Louis Beaulieu  
Appuyé par Jules Lestage  
Et résolu unanimement

Que l'ordre du jour soit adopté avec varia ouvert et en ajoutant les items suivants :

- 15. Demande de Madame Manon Tétreault – location de salle pour cours de yoga
- 16. Avis de motion – Règlement numéro 287
- 17. Demande au M.T.Q. – réduction de vitesse

**2012-08-415      ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE EN DATE  
DU 3 JUILLET 2012**

Il est proposé par Maurice Leclair  
Appuyé par Jules Lestage  
Et résolu unanimement

Que le procès verbal de la séance ordinaire en date du 3 juillet 2012 soit adopté en effectuant les corrections suivantes :

À la résolution 2012-07-412 : Ajouter pour la durée de la session et selon le taux de participation.

À la résolution 2012-07-399 : Corriger le nom de l'appuyeur pour Louis Beaulieu

**2012-08-416      APPROBATION DE L'ANNEXE A – LISTE DES COMPTES PAYÉS**

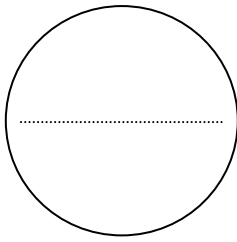
Il est proposé par Louis Beaulieu  
Appuyé par Éric Beaudin  
Et résolu unanimement

Que l'annexe A – Liste des comptes payés durant le mois de juillet 2012 au montant de 73 491.96\$ et faisant partie intégrante de l'ordre du jour soit accepté.

**2012-08-417      APPROBATION DE L'ANNEXE B – LISTE DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Maurice Leclair  
Appuyé par Jules Lestage  
Et résolu unanimement

Que l'annexe B – Liste des comptes à payer au montant de 373 124.93\$ et faisant partie intégrante de l'ordre du jour soit accepté.



**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance de Conseil ordinaire tenue le 6 août 2012

**2012-08-418**

**APPROBATION DE L'INFO MUNICIPALE**

Il est proposé par Louis Beaulieu  
Appuyé par Jules Lestage  
Et résolu unanimement

Que l'Info municipale en date du 6 août 2012 soit acceptée tel que rédigée.

**2012-08-419**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE MADAME JESSIE FAILLE**

Attendu que Madame Jessie Faille a présentée une demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 181, rue Saint-Patrice;

Attendu que Madame Faille désire modifier l'immeuble pour y aménager un trois (3) logements;

Attendu que le règlement de zonage 277 autorise deux (2) logements seulement;

Attendu que la présente demande ne cause aucun préjudice au voisin;

Attendu que le Comité Consultatif d'urbanisme a étudié la demande et recommande au Conseil municipal d'accorder la présente demande;

Il est proposé par Jules Lestage  
Appuyé par Maurice Leclair  
Et résolu unanimement

Que le Conseil accorde la dérogation mineure et autorise l'aménagement de trois (3) logements dans l'immeuble situé au 181, rue Saint-Patrice.

**2012-08-420**

**CANDIDATURE POUR LE POSTE DE BRIGADIER**

Attendu qu'une offre d'emploi a été publiée dans l'Info municipale pour combler le poste de brigadier;

Attendu qu'une seule candidature a été reçue;

Il est proposé par Jules Lestage  
Appuyé par Éric Beaudin  
Et résolu unanimement

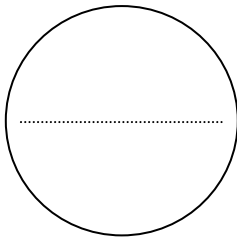
Que Monsieur Réal English soit engagé à titre de brigadier au taux horaire de 12.00\$ pour une semaine de travail de 12.5 heures durant les jours de classe réparties comme suit : de 7h45 à 8h15, de 11h30 à 13h00 et de 14h50 à 15h20.

**2012-08-421**

**CORRESPONDANCE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIRS ET DU SPORT – SUBVENTION REFUSÉE**

Attendu que par sa résolution # 2012-05-373 la Municipalité à présenter une demande d'aide financière au Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II pour le système de réfrigération du Complexe Multi-Récréatif;

Attendu que par sa correspondance en date du 13 juillet 2012 le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, nous avise qu'il ne pourra donner suite à notre demande;



**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance de Conseil ordinaire tenue le 6 août 2012

Attendu que la Municipalité ainsi que les citoyens et citoyennes ont l'impression d'avoir été oubliés au profit des grandes villes;

En conséquence,

Il est proposé Jules Lestage  
Appuyé Maurice Leclair  
Et résolu unanimement

Que la Municipalité est désolée que le Ministère n'a pas porté une attention particulière à notre demande qui était essentielle à la réalisation de notre projet;

Que copie de cette résolution soit envoyée à :  
Madame Michelle Courchesne, Ministre MELS et Monsieur Stéphane Billette,  
Député Libéral du Québec

**2012-08-422**

**AUTORISATION POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA (DEC)**

Attendu que Développement Économique Canada présente un programme de financement dans le cadre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC);

Attendu qu'il y a lieu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme;

Il est proposé par Louis Beaulieu  
Appuyé par Jules Lestage  
Et résolu unanimement

De mandate Madame Francine Fleurent à présenter une demande de financement pour la phase II du Complexe Multi-Récréatif.

**2012-08-423**

**SOUSSION REÇUE – DÉNEIGEMENT DES CHEMINS**

Attendu qu'une demande de soumission a été effectuée concernant le déneigement et l'épandage d'abrasif;

Attendu que la soumission reçue est :

Les Excavations St-Patrice Ltée. / Georges Cardinal Inc.

1 an :	124 747.88\$ taxes incluses
3 ans :	381 717.00\$ taxes incluses
5 ans :	649 608.75\$ taxes incluses

Il est proposé par Maurice Leclair  
Appuyé par Jules Lestage  
Et résolu unanimement

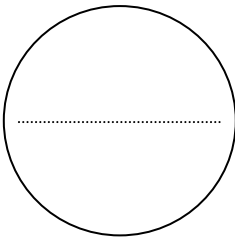
Que le contrat soit octroyé à Les Excavations St-Patrice Ltée. / Georges Cardinal Inc. pour une période de 3 ans avec option de prolonger le contrat à 5 ans le tout tel que mentionné dans la soumission.

**2012-08-424**

**DEMANDE DE CAMPING CARAVANING – SALLE 7-8-9 JUIN 2013**

Il est proposé par Louis Beaulieu  
Appuyé par Éric Beaudin  
Et résolu unanimement

Que l'item soit reporté à la prochaine séance.



**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance de Conseil ordinaire tenue le 6 août 2012

**2012-08-425**

**INSTALLATION DE DOS D'ÂNE**

Attendu que plusieurs demandes ont été déposées au bureau de la municipalité concernant l'installation de dos d'âne;

Il est proposé par Louis Beaulieu  
Appuyé par Jules Lestage  
Et résolu unanimement

Que l'on procède à l'installation de dos d'âne entre les numéros civiques 213-215 et 217-219 de la rue Michelle.

Monsieur André Giroux déclare ses intérêts et se retire de la table du conseil.

**2012-08-426**

**DEMANDE D'APPUI CPTAQ – JARDINS A. GUÉRIN ET FILS INC.**

Attendu que la société par actions, Les Jardins A. Guérin et Fils Inc., par l'entremise de Me René Therrien, notaire, dépose une demande d'autorisation auprès de la C.P.T.A.Q. pour l'aliénation et le lotissement et l'utilisation non agricole accessoire à son entreprise agricole, d'un emplacement composé d'une partie des lots numéros 413 et 414 au cadastre de la Paroisse de Saint-Patrice-de-Sherrington, qu'elle désire acquérir de André Giroux et Andrée Ann Giroux, cet emplacement contenant une superficie de 17 637,9 m<sup>2</sup> ( soit 5,08 arp<sup>2</sup> );

Attendu que ladite société demande également l'autorisation d'aliéner et lotir des parcelles de terrain composé d'une partie du lot numéro 454, contenant une superficie de 19 419,8 m<sup>2</sup>, d'une partie du lot numéro 453, contenant une superficie de 19 593,3 m<sup>2</sup>, d'une partie du lot numéro 454, contenant une superficie de 5 711,6 m<sup>2</sup>, d'une partie des lots numéros 454 et 452, contenant une superficie d'environ 10 256,16 m<sup>2</sup> (3 arp<sup>2</sup>) et qu'elle veut céder à M. André Giroux en échange de l'emplacement qu'elle acquerra de celui-ci et sa fille, André Ann Giroux;

ATTENDU que cette demande vise principalement les objectifs suivants :

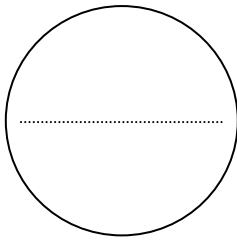
- Permettre au demandeur d'agrandir le centre de ses opérations à l'endroit le plus approprié pour ses activités agricoles et le développement de son entreprise;
- Permettre à l'un des cédants, M. André Giroux, d'acquérir des lots de terre qui seront remembrés avec une terre ayant les mêmes caractéristiques pour le type de potentiel agricole;

ATTENDU que les emplacements faisant l'objet de la demande, continueront à être utilisés à des fins agricoles en ce qui concerne les parties de lots cédées par le demandeur, et pour des fins agricoles ou accessoires à ses activités agricoles en ce qui concerne l'emplacement à être acquis par le demandeur;

ATTENDU que les morcellements et les lotissements demandés favoriseront le développement optimal de l'entreprise du demandeur et la consolidation et le remembrement avantageux avec une terre voisine;

ATTENDU que le projet du demandeur s'intègre et s'harmonise parfaitement avec les activités agricoles du milieu environnant;

ATTENDU que les morcellements demandés n'ont pas pour effet d'affecter ou de diminuer la viabilité de productions agricole des unités concernées;



**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance de Conseil régulière tenue le 6 août 2012.

ATTENDU que les morcellements et les utilisations projetés sont conformes au règlement de zonage de la Municipalité et au schéma d'aménagement de la M.R.C. des Jardins-de-Napierville.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Maurice Leclair  
Appuyé par Jules Lestage  
Et résolu unanimement

Que le préambule ci-dessus fasse partie de la présente résolution, et que la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington appuie la demande d'autorisation faite par les Jardins A. Guérin et Fils Inc. à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec pour les aliénations et les lotissements faisant l'objet de cette demande en vu d'acquérir un emplacement d'une superficie de 17 637,9 m<sup>2</sup>, composé d'une partie des lots numéros 413 et 414 du cadastre de la Paroisse de Saint-Patrice-de-Sherrington et de céder en échange un emplacement d'une superficie d'environ 54 710,86 m<sup>2</sup> (soit environ 16 arp<sup>2</sup>) et composé d'une partie des lots 452, 453 et 454 dudit cadastre, le tout tel que plus haut relaté dans le préambule.

Monsieur André Giroux revient à la table du conseil.

**2012-08-427**

**RECOMMANDATIONS DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS**

Attendu que la Mutuelle des Municipalités du Québec a procédé à une visite d'inspection;

Attendu que la MMQ dans sa correspondance en date du 11 juillet 2012 nous fait des recommandations;

Il est proposé par Maurice Leclair  
Appuyé par Jules Lestage  
Et résolu unanimement

Que le Conseil a pris connaissance des recommandations et mandate Sylvain Boucher, inspecteur municipal à procéder aux correctifs.

**2012-08-428**

**APPROBATION DES TRAVAUX**

Il est proposé par Jules Lestage  
Appuyé par Éric Beaudin  
Et résolu unanimement

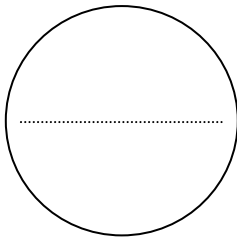
Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les rangs Saint-François, Saint-Joseph, Saint-Pierre Est et la rue de l'École pour un montant subventionné de 5 175.00\$, conformément aux exigences du Ministère des Transports.

Et que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les rangs dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**2012-08-429**

**APPROBATION DES TRAVAUX**

Il est proposé par Jules Lestage  
Appuyé par Éric Beaudin  
Et résolu unanimement



**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance de Conseil régulière tenue le 6 août 2012.

Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les rangs Saint-François, Saint-Joseph, Saint-Pierre Est et la rue de l'École pour un montant subventionné de 15 316.00\$, conformément aux exigences du Ministère des Transports.

Et que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les rangs dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**2012-08-430**

**DEMANDE DE MANON TÉTREAULT – SALLE POUR COURS DE YOGA**

Il est proposé par Jules Lestage  
Appuyé par Louis Beaulieu  
Et résolu unanimement

Que la salle du Conseil soit louée à Madame Manon Tétréault au coût de 25.00\$ par jour pour donner des cours de yoga, à la condition que la salle soit nettoyée après chaque location.

**Avis de motion**

Avis de motion est donné avec dispense de lecture par Monsieur Jules Lestage, conseiller, qu'à une séance subséquente sera présenté le règlement numéro 287 intitulé "Règlement déterminant les distances séparatrices pour protéger les puits artésiens et de surface et régissant l'usage et le transport sur les chemins municipaux de produits susceptibles de compromettre la qualité de l'eau, l'environnement ou la santé et le bien-être général des résidents de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington".

**2012-08-431**

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS – RÉDUCTION DE VITESSE**

Attendu que la Municipalité a reçue plusieurs plaintes concernant la vitesse dans la zone scolaire de la rue Saint-Patrice (route 219);

Attendu que la sécurité des enfants est compromise;

Il est proposé par Jules Lestage  
Appuyé par Maurice Leclair  
Et résolu unanimement

Que la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington demande au Ministère des Transports de réduire la vitesse à 30 km dans la zone scolaire et de procéder à l'installation d'enseigne dans le plus bref délai.

**2012-08-432**

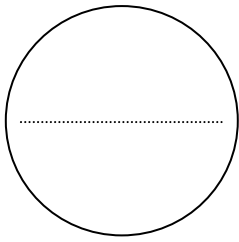
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Jules Lestage  
Appuyé par Louis Beaulieu  
Et résolu unanimement

Que l'assemblée soit levée.

---

André Giroux,  
Maire



**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance de Conseil régulière tenue le 6 août 2012.

---

Francine Fleurent,  
Directrice générale et Secrétaire trésorière

Je, André Giroux, Maire, atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

André Giroux, Maire